



*A l'attention de Mesdames et Messieurs les députés*

*N/R : CC/NA 32 14/15*

*Paris, le 8 juin 2015*

*Objet : aide administrative des directeurs d'école et recrutement de 100.000 emplois aidés*

*Madame la Députée,  
Monsieur le Député,*

*Depuis plusieurs années, je vous alerte régulièrement sur la dégradation des conditions de travail des directeurs d'école. Si dans le cadre de la refondation de l'Ecole des efforts ont été faits en matière de décharges de service et de régime indemnitaire pour ces personnels, la question de l'aide administrative dont ils ont besoin n'est toujours pas réglée de façon pérenne.*

*Depuis plusieurs années ce sont des personnes recrutées sur des supports d'emplois aidés qui assurent cette mission indispensable. Mais ces emplois sont en nombre insuffisant pour permettre aux directeurs de se concentrer sur les missions pédagogiques qui constituent le cœur de leur métier.*

*Au moment où le gouvernement annonce la création de 100.000 emplois aidés, je compte sur votre connaissance de ces difficultés pour appuyer la demande que je viens d'adresser au Premier ministre, de réserver une part de ces nouvelles créations à l'aide administrative des directeurs.*

*Je vous prie d'agréer, Madame la Députée, Monsieur le Député, mes respectueuses salutations.*

**Christian CHEVALIER**  
**Secrétaire général du SE-Unsa**